

Élection des représentants du personnel à la CCP des directeurs adjoints de SEGPA

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 novembre 2022, le bureau de vote [central] réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 17 heures 57, au Rectorat – ZAC de Dothémare – Parc de Providence 97180 LES ABYMES CEDEX proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Présidente : Mme Francine SENNOAJ

Secrétaire : Mme Aïcha DELOZE

Délégués des listes :

- 1- M. Eddy SEGUR, FSU
- 2- M. Firmin THÉPHILE, A&I-UNSA

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	11
Nombre des votants :	10
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
Nombre de suffrages valablement exprimés :	10

Listes en présence

Listes en présence	FSU	SE UNSA
Nombre de voix	2	8
Nombre de sièges	0	1

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

$10/1=10$

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
SE UNSA	1
FSU	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE =

--

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) – (A) =

--

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	Mme MIRRE Marie-Luce, SE-UNSA
Suppléants	Mme RISEMONDE Clotilde, SE-UNSA

E. Observations

--

F. Emargements

La présidente Mme Francine SENNOAJ	
La secrétaire Mme Aïcha DELOZE	
La secrétaire suppléante Mme Marie ADY	
Les délégués de listes ou leurs suppléants	
M. Eddy SEGUR, FSU	
M. Firmin THÉOPHILE, SE-UNSA	